

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1594

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

834 109 464 RCS Paris.

FOUNDERS FUTURE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 20217.00 EUR.

Adresse : 14, rue Favart, 75002 Paris.

Précédent propriétaire : 834 109 464 RCS Paris. **FOUNDERS FUTURE.**

Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : FOUNDERS FUTURE

Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 14 rue Favart 75002 Paris Capital : 20217.00 EUR Numéro unique

d'identification : 834109464 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire de la scission : Founders Future Capital

Partners Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 14 rue Favart 75002 Paris Capital : 430000.00 EUR

Numéro unique d'identification : 931493258 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la

transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 593739.00 EUR - passif de 256967.00 EUR. Rapport d'échange des

droits sociaux : A leffet de réaliser l'Apport objet du présent Traité, la Bénéficiaire procédera à une augmentation de son

capital social par émission d'actions nouvelles qui seront attribuées à l'Apporteuse. En conséquence, l'Actif net comptable de la

Branche d'Activité apportée étant de 336.772,00 euros, à la Date d'Effet, alors que la valeur réelle de celle-ci est ressort à

10.000.000 euros, le nombre d'actions à émettre de 0,03 euro de valeur nominale (et de 1 euro de valeur réelle) a été fixé à

10.000.000 actions. Montant de la prime de fusion / scission : 36772.00 EUR. Date du projet commun de scission :

02.10.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société FOUNDERS

FUTURE : 03.10.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société Founders Future Capital Partners :

03.10.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..